Prospectives Royalistes de l'Ouest
P.R.O.

n°34 Juillet-Août 2013 à imprimer et à diffuser

Sommaire :

Editorial

Politique :

Chroniques d'un antifascisme affligeant.....*page 2*

Lois civiles, Loi Morale.....*page 3*

Economie

Vers un néo-colbertisme français ?.....*page 4 et 5*

De la déconnection entre les politiques et le monde industriel .....*page 6*

Histoire

29 Juin 1793 : La Bataille de Nantes.....*page 7*

Idées d'AF

De Sorel à Maurras : la force de l'Action Française.....*page 8*

Le Livre du Mois

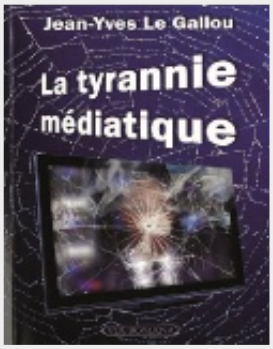

La France n'est plus un Etat de droit...

La notion d'Etat de Droit (Rechsstaat) a été redéfinie au début du XX°Siècle par le juriste autrichien Hans Kelsen comme "*un Etat dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée*".

Dans les faits, cet Etat de droit se fonde sur deux principes élèmentaires : **le respect de la hiérarchie des normes et l'égalité de tous devant le droit.** C'est bien là que le bât blesse : la république, en multipliant les répréssions outrancières face à l'opposition populaire à la Loi Taubira bafoue volontairement ce principe d'isonomie, pourtant fondamental.

Ainsi, un jeune veilleur a t-il pu se retrouver en prison (deux mois fermes tout de même) pour avoir simplement participer à une manifestation non déclarée, alors que dans le même temps, de jeunes délinquants parisiens, qui avaient brutalisé et détroussé les passagers du RER D à Grigny, s'en sortent avec de simples rappels à l'ordre, de la prison avec sursis ou des travaux d'intéérêt général.

Difficile de se croire encore "égaux" devant la loi quand la justice laisse l'idéologie guider les verdicts...

Que dire des 87000 peines non exécutées, quand on voit l'acharnement judiciaire sur Nicolas, le veilleur condamné et directement mis en prison ?

Xavier Bébin, auteur du livre *Quand la Justice crée l'insécurité*, témoignait au Figaro :"*Chaque année, 1,2 million d'auteurs de crimes et délits sont présentés à la Justice.* ***Parmi eux, 1 sur 10 seulement, soit 120 000 individus, sont condamnés à de la prison ferme***"...

Oui, décidément, l'idéologie semble bien mieux guider la Justice que l'objectivité : qui voudrait nous faire croire que de manifester pacifiquement mériterait une peine plus lourde que le vol ou la violence ?

Xavier Bébin continue : "*Des individus peuvent accumuler 30 à 40 condamnations et continuer de peines avec sursis*"...

Dès lors, le cas Nicolas apparaît clair : la France n'est désormais plus un Etat de Droit. Il vaut mieux voler son voisin que de manifester contre un projet de loi.... Mais qu'importent les peines, qu'importent les injures : nous ne lâcherons rien !

Chroniques d'un antifascisme affligeant

Rares sont les « affaires d'Etat » qui connurent autant de rebondissements que celle de la mort de Clément Méric, militant désœuvré d'une escroquerie politique moderne appelée « anti-fascisme ». Des discours dithyrambiques et pompeux par des ministres en mal de popularité aux désinformations grossières d'une caste médiatique hautement méprisable, tous les acteurs gouvernementaux s'élevèrent pour dénoncer, à la suite du Ministre Valls, « cette violence qui porte la marque de l'extrême droite »… **quitte à cautionner, par leur silence, la violence portant la marque de l'extrême gauche.**

Car s'il faut assurément regretter la mort d'un jeune homme, fût il politiquement égaré, force est de constater l'extrême violence des groupuscules anti-fa, ceux ci se servant de l'excuse d'un « fascisme » fourre-tout comme gage d'absolution pour tous leurs crimes.

Cette méthode de propagande et de militantisme extrêmes naquit de la récupération communiste, notamment par l'URSS, du prestige moral de la lutte contre les régimes nazis et fascistes, avec le but évident de se placer moralement au-dessus de leurs adversaires politiques. Dmitri Manouilsky, un des dirigeants du Komintern, le reconnut d'ailleurs ouvertement : « *Accusez vos adversaires de fascisme, le temps qu'ils se justifient, vous avez tout le loisir de leur porter de nouvelles attaques* »

Ainsi, toute politique opposée à l'idéologie communiste en devient par le fait même fasciste, ou assimilé. Quitte à frôler le ridicule, comme l'écrivent les historiens Stefan Berger et Norman LaPorte : « *Afin de renforcer sa crédibilité, la RDA s'est présentée délibérément comme le seul État allemand antifasciste et comme l'exact opposé de la RFA, présentée elle comme un État encore dominé par d'anciens fascistes.* »

Aujourd'hui, l'inculture politique des jeunes générations, jointe à l'immondice intellectuelle qui ressort de l'idéologie anarcho-libertaire, forment un cocktail détonant menant à l'affrontement systématique entre ces jeunes antifa et d'autres groupuscules, politiquement éloignés mais loin d'être fascistes. Comme disait à l'antenne de France Culture l'ancien Premier Ministre Lionel Jospin : « *Pendant toutes les années du mitterrandisme, nous n'avons jamais été face à une menace fasciste.* ***Donc tout l'antifascisme n'était que du théâtre****. Nous n'avons jamais été dans une situation de menace fasciste, même pas à un parti fasciste* »

De ce manichéisme libertaire est née une violence qui s'exprime tous-azimuts, catalysée par l'aberrant laxisme judiciaire français. Que dire quand des devantures de magasin sont dégradées, brisées, gratuitement (comme la Librairie Dobrée à Nantes), sans qu'aucune poursuite n'ait été engagée ? Lors de la manifestation du 23 Juin 2013 à Paris, des dizaines de vitrines et abribus ont été cassées : seules 14 interpellations furent constatées, alors que pour la Manif pour Tous du 26 Mai, pour aucune vitrine brisée, près de 300 interpellations…

Winston Churchill avait sans nul doute raison quand il écrivait : « *Les fascistes de demain s'appelleront eux-mêmes antifascistes.* »

Et bam... La vidéo qui révèle le pot aux roses :

Une récente vidéo a été révélée par RTL, et c'est peu dire que nos politicards républicains aient été loin de la plaque. En effet, on peut y voir le jeune Méric et deux de ses comparses s'attaquer à trois à Esteban, en notant que Méric avait choisi la voie la plus couarde et lâche, c'est à dire l'attaque dans le dos.
Gageons que la version officielle de "la ratonnade d'extrême droite" sera changée et le jeune Esteban, uniquement coupable de légitime défense, pourra rapidement rejoindre les siens.

Lois civiles, Loi Morale

« Il existe certes une vraie loi, c'est la droite raison ; elle est conforme à la nature, répandue chez tous les hommes ; elle est immuable et éternelle ; ses ordres appellent au devoir ; ses interdictions détournent de la faute ... C'est un sacrilège que de la remplacer par une loi contraire »

Cicéron

Ces quelques mots ne pouvaient trouver de meilleure actualité que la nôtre, à l'heure où l'opposition entre le Droit Naturel et le Droit Positif semble paroxystique, comme en témoigne d'ailleurs l'ampleur des mobilisations populaires face aux iniques réformes gouvernementales. La morale n'étant reléguée qu'à son ersatz scolaire le plus infâmant, elle apparaît donc complètement absente des nouvelles lois proposées, la plus emblématique restant bien évidemment celle du Mariage « pour tous ».

Pourtant, même hors de l'Eglise Catholique , bien des philosophes se sont attelés à démontrer l'importance de l'adéquation des lois civiles à la Loi Morale, à l'instar de Montesquieu qui écrivait en son époque : « *Une chose n'est pas juste parce qu'elle est la Loi, mais elle doit être la Loi parce qu'elle est juste* ». Or cette justesse de la loi n'est pas un critère subjectif, mais se constate tout simplement dans l'accord ou dans l'opposition entre une nouvelle loi civile et la loi morale, « *impérative, évidente, universelle et immuable* » pour reprendre la classification établie par Jules Steeg , largement influencée par la pensée Kantienne (notamment par la notion « d'impératif catégorique », chère à l'auteur de l'Aufklärung).

Or le principe d'universalité de la loi morale repose sur cette distinction entre le bien et le mal, sur l'implicite adhésion de la multitude à un socle commun de valeurs qui dépasse largement le régime politique ou même les mœurs d'un moment. Cette distinction, fondamentale pour toute société humaine, tend pourtant à être instrumentalisée par la république, celle-ci s'érigeant en référentiel même de morale, édictant ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, ce qui est condamnable et ce qui ne l'est pas, en fonction de son bon vouloir… Comme disait André Comte Sponville : « *Si l'on considère que la démocratie tient lieu de morale, on est dans la barbarie démocratique. On ne vote pas sur le Bien et le Mal.» (...) "En réalité, la démocratie ne peut être élevée au rang d'un mythe, au point de devenir un substitut de la moralité ou d'être la panacée de l'immoralité.* »

Voilà donc la grande dérive de notre ère, la décrépitude même des repères moraux, édictés non plus par l'intemporelle nature humaine mais par un système idéologique pervers et dangereux. Touchant aux fondements de la nature humaine, du socle familial ou du respect de la vie de son commencement à sa fin naturelle, la république montre son visage tyrannique et profondément nihiliste.

***Alexis de Tocqueville*:**

« Mais la majorité elle-même n'est pas toute-puissante. Au-dessus d'elle, dans le monde moral, se trouvent l'humanité, la justice et la raison ; dans le monde politique, les droits acquis. La majorité reconnaît ces deux barrières, et s'il lui arrive de les franchir, c'est qu'elle a des passions, comme chaque homme, et que, semblable à eux, elle peut faire le mal en discernant le bien. »

Vers un néo-colbertisme français ?

« Cette coutume qu'ont les hommes de se refuser à émettre des jugements critiques sur les points fondamentaux est un des plus grands dangers qui menacent, d'une façon générale, les facultés humaines de compréhension. »

H.G.Wells

La récente déclaration du Président Hollande, au cours de son voyage japonais, n'en finit plus de faire des remous. Et pour cause : à l'heure où la plupart des pays de l'Union Européenne connaissent des taux records de chômage, clamer haut et fort que « la crise de l'Eurozone est terminée » relève soit du déni de réalité, soit de l'ignorance malheureuse. Dans les deux cas, il y a fort à parier que l'apparent optimisme présidentiel aura vite été calmé par une rapide mise au point avant le début du G8, celui-ci ayant fixé comme principal fil rouge « La crise économique », sur fond de polémique protectionniste.

Tous les voyants sont au rouge, et il suffit de reprendre cet avis du 13 Mai 2013 de l'Agence de notation Fitch Ratings pour s'en convaincre : « Une majorité d'investisseurs européens estime que la crise en zone euro menace encore les marchés financiers qui grimpent fortement en dépit de la faiblesse de l'activité économique en Europe ».

Cette faiblesse de l'activité économique européenne n'est pourtant pas la principale cause d'inquiétude économique du G8. Un récent rapport de Global Trade Alert vient en effet de conclure à un véritable regain au sein des pays du G20 (65% des 430 mesures détectées), les gouvernements « profitant des failles de la règlementation de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour pouvoir favoriser leurs intérêts domestiques ». Si la menace protectionniste semblait évidente en cas de crise économique, son actuel développement au sein même du G8 (30% des mesures détectées) soulève de graves questions sur l'avenir des édifices économiques, car comme disait Maurice Allais :

« *Toute la Construction européenne et tous les traités relatifs à l'économie internationale ont été viciés à leur base par une proposition enseignée et admise sans discussion dans toutes les universités américaines - et à leur suite dans toutes les universités du monde entier : « Le fonctionnement libre et spontané des marchés conduit à une allocation optimale des ressources. »* »

La lente, mais inéluctable remise en cause de cet axiome économique libéral laisse entrevoir au niveau national le retour en grâce d'un certain mercantilisme à la française, un « néo-colbertisme » non pas européen, comme le réclamait le sénateur Grignon, mais national.

Ce retour en grâce, largement atténué par les carcans libéraux (voire socio-libéraux pour le cas français), pourrait apparaître comme une véritable solution à la crise économique que traverse notre pays. Protectionnisme modéré, subventions à l'exportation, grands contrats publics et surtout, mise en avant de la qualité française face à la logique d'accumulation mercantiliste (Principe de Valeur-Qualité), bien des pistes pourraient être exploitées à la place du sempiternel « un problème – une taxe »…

Mais, pour continuer la citation de Maurice Allais :

« *La compétition des pays à bas salaires dans un monde de libre-échange ne peut qu'entraîner, inexorablement, dans les pays développés, un nivellement des salaires vers le bas et une explosion du sous-emploi.*
Cette opinion relève du sens commun, et elle apparaîtra aux lecteurs comme une banalité. Mais il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Et tel semble bien, aujourd'hui, le comportement des dirigeants – politiques, économiques, médiatiques : ils ne veulent ni voir ni entendre. »

En clair, le système politique français, fondé sur un système des partis incompétent et guère plus à la hauteur des enjeux, a aujourd'hui besoin d'une véritable réforme de fond – politique comme économique- pour pouvoir réellement sauver notre pays. Bien des voies peuvent être empruntées pour sortir de la crise, mais toutes – néo-colbertisme compris- se fondent sur le rétablissement de l'Autorité nationale, sur une véritable Restauration Nationale « afin de sauver et de redynamiser les libertés », pour citer Hilaire de Crémiers.

De Colbert au Colbertisme

Jean-Baptiste Colbert (1619 - 1683), principal ministre de Louis XIV, contrôleur général des finances de 1665 à 1683, connu la postérité par la mise en place d'une politique économique interventionniste, basée sur le développement du commerce et de l'industrie française par la création de grandes fabriques étatiques (Gobelins par exemple), visant une balance commerciale excédentaire (plus d'exportations que d'importations) et accroître le produit des impôts.

Mercantiliste à ses heures, il souhaite importer des matières premières bon marché pour pouvoir les transformer en produits de meilleure qualité, qui pourront évidemment se vendre plus cher. Pour ce faire, plusieurs mesures seront mises en place : développement de la marine française pour de meilleures importations, création de manufactures avec monopole (Saint Gobain), tarif douanier dès 1664 (appelé d'ailleurs tarif Colbert), développement des infrastructures routières (canal des Deux Mers).

En parallèle de ces mesures économiques, il développe également les sciences, arts et lettres : Académie des Sciences (1666), l'Observatoire de Paris (1667), Académie d'Architecture (1671), etc....

Ainsi, le Colbertisme se fonde s**ur un protectionnisme modéré, avec une action conjointe sur la Recherche et le Développement des infrastructures, en visant à redresser une balance commerciale en augmentabt les exportations.**

De la déconnection entre les politiques et le monde industriel

Le système républicain français pose le postulat principal que les dirigeants politiques et leurs conseillers connaissent et maîtrisent l'ensemble des domaines fondamentaux de notre pays, à commencer par le domaine industriel, contrairement à l'ancien système politique monarchique qui posait comme postulat une relative indépendance corporatiste, le corps d'Etat étant bien plus à même de gérer les difficultés propres au métier que des bureaucrates parisiens.

Ainsi l'Etat était il remit à sa juste place : **l'axiome économique était certes posé par l'Etat afin d'unifier la politique nationale vers le Bien Commun, la régulation monétaire était assurée hors des intérêts particuliers,** mais les contraintes industrielles et économiques pouvaient se décliner en de multiples formes, chaque métier ayant ses propres difficultés à surmonter.

Or aujourd'hui, bien peu d'industriels et dirigeants d'entreprises arrivent à voir une quelconque adéquation entre les déclarations inepties des politiciens (et dirigeants des grandes entreprises du CAC40) avec les réelles attentes des acteurs économiques, et particulièrement du véritable tissu industriel français, les TPE et les PME (52% de l'emploi français).

Face à ce dramatique constat, le dirigeant d'une petite PME bretonne a décidé d'inviter quelques dirigeants de grandes entreprises et certains politiciens à venir faire « un stage » au sein de son entreprise, afin de « venir voir ce qu'est vraiment le quotidien d'un entrepreneur ». Initiative fort louable, mais malheureusement refusée par les politiciens…mais acceptée par le Directeur Général du Crédit Agricole, ce qui est à noter et tout à son honneur.

Dans un article du Télégramme, un entrepreneur brestois dresse également un tableau fort sombre de l'état industriel français qui devrait interpeller ces mêmes politiciens : interminables délais de paiement, problèmes de réseaux, etc…. Mais surtout, c'est l'absence totale de considération humaine qui ressort de ses propos. Comme il le dit lui-même « On regarde trop les chiffres et pas assez les hommes »…

Voilà donc l'un des principaux intérêts des associations professionnelles : redonner à notre économie française une vision humaine et pondérée, visant la sustentation de tous et non les bénéfices d'une poignée. Encore faut il se donner les moyens d'atteindre ces objectifs…

Densité en entreprises de 10 à 250 salariés
(nombre d'entreprises pour 100 000 ménages)

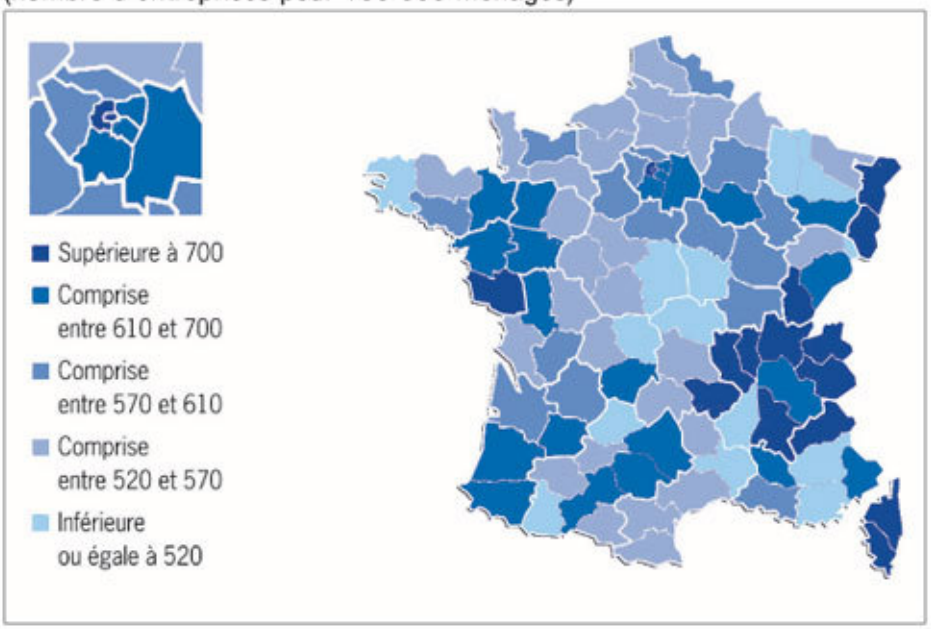

29 Juin 1793 : La Bataille de Nantes

Depuis Mars 1793, les victoires vendéennes s'enchaînent, et il n'en est pas un parisien pour pouvoir prétendre éteindre cette "rébellion" qui, chaque jour, menace un peu plus les dictateurs républicains. Bressuire, Thouars, Saumur, Angers ou Machecoul : toutes les villes du Grand Ouest semblent céder, les unes après les autres, aux assauts des valeureux vendéens.

Réuni le 20 Juin 1793, après la prise d'Angers sans combat, le conseil supérieur de l'Armée Catholique et Royale reste profondément divisé sur la marche à suivre : marcher sur Paris directement (Stofflet et La Rochejaquelein), ou plutôt renforcer leur position dans le Grand Ouest en marchant droit vers Nantes, grand port aux innombrables possibilités de ravitaillement anglais et importante jonction avec les chouans. Cette dernière option est entérinée, et un ultimatum est immédiatement rédigé afin d'être envoyé au maire nantais, René Gaston Baco de la Chapelle.

L'Armée Catholique et Royale, sous les ordres du Généralissime Cathelineau, s'ébranle donc : 40 000 hommes partant d'Angers (24 Juin) devront attaquer Nantes par le Nord et l'Est, les 10 000 hommes de Charette partant quant à eux du Pays de Retz (26 Juin), devront s'occuper des garnisons nantaises au Sud. La route de Vannes restera libre, afin de permettre aux Nantais de fuir.

Pourtant, rien ne semble se passer comme prévu : ralentie par le poste républicain de Nort (1 000 hommes), la grande colonne de l'Armée Catholique et Royale laissera donc l'Armée de Charette entamer les combats seule, au Pont Rousseau et au Poste Saint Jacques. Finalement rejointe par les différentes colonnes de l'Armée Catholique et Royale (Bonchamps, D'Elbée et Cathelineau), la force vendéenne arrive à s'emparer des différents postes et arrive même jusqu'à la Place des Agriculteurs. Malheureusement, la fougue du Prince de Talmont et de Stofflet leur fit commettre une indéniable erreur, en attaquant la route de Vannes, empêchant ainsi toute fuite nantaise et obligeant les nantais à retourner combattre dans la ville.

Mais c'est un autre évènement qui fera basculer la bataille : parvenu jusquà la Place Viarme, Cathelineau est mortellement blessé, et malgré le courage de D'Elbée, les troupes vendéennes commencent à se disperser.

La défaite de Nantes marque un tournant fondamental dans l'Histoire de France : stoppant net l'insurrection vendéenne, lui ôtant également son inégalable généralissime, elle annonçait les défaites suivantes (Luçon, Cholet) et préfigure peut être déjà, la Virée de Galerne.

"*Maîtres de cette grande ville qui leur assurait l'arrivée des convois anglais, les armées royales pouvaient sans danger manœuvrer sur les deux rives de la Loire et menacer Paris*"

Napoléon

De Sorel à Maurras : La force de l'Action Française

Il est aujourd'hui de bon ton, au sein de l'actuelle sous-culture médiatique, de présenter l'Action Française Historique comme un parti exclusivement d'extrême droite, sorte d' « irréfragable preuve » de son aberration politique. Enième démonstration de l'absurdité des journaleux français, il suffit de rappeler que la force même de l'Action Française tenait en la pluralité des idées, toujours regroupées autour d'un principe commun, le nationalisme intégral.

Cette base commune a pu servir de pilier de soutien à d'intéressantes liaisons, et notamment celle du royalisme moderne et celle du syndicalisme révolutionnaire, celle de Maurras et de Sorel, concrétisée par la formation du Cercle Proudhon .

Aujourd'hui rendue impossible par l'omniprésence de l'esprit de parti, cette conciliation trouvait d'évidents points d'ancrage autour de la dénonciation commune de l'étatisme et de la bureaucratie républicaine. Maurras lui-même ne passait il pas pour le « *pourfendeur d'une bourgeoisie falote et réactionnaire* » aux yeux d'anarchistes comme Georges Valois ? Georges Sorel, fondateur syndicaliste révolutionnaire, écrira à Maurras qui lui venait de lui envoyer son Enquête sur la Monarchie : « *Je suis depuis longtemps frappé de la folie des auteurs contemporains qui demandent à la démocratie de faire un travail que peuvent seules aborder les royautés pleines du sentiment de leur mission* »

Evidemment, ces propos peuvent aujourd'hui choquer, à l'heure où ceux-là même qui se réclament d'un syndicalisme révolutionnaire (CNT notamment) n'ont d'autre activité politique que la « chasse » aux nationalistes. Inéluctable travers de l'esprit de parti, qui en démontre toute son imbécilité, et toute la force de l'Action Française : savoir dépasser les partis pour pouvoir poser un socle cohérent d'idées, directement orienté vers le Bien Commun et non l'avènement d'egos surdimensionnés au détriment de la France.

La voie d'Action Française mène ainsi inéluctablement à la Monarchie, car elle démontre que c'est par la saine émulation intellectuelle, unis autour d'un principe politique intemporel et hors du système républicain, que les français peuvent trouver leur unité nationale. Ni droite, ni gauche : Royaliste !